



# APPRENDRE À RECONNAÎTRE UN COUP DE CHALEUR

- Crampes musculaires
- Maux de tête
- Transpiration importante
- Nausées
- Tachycardie
- Respiration accélérée
- Vue brouillée

Pour être informé des  
prévisions météo, cliquez  
sur [arpae.it/calore](http://arpae.it/calore)  
[workclimate.it/scelta-mappa](http://workclimate.it/scelta-mappa)

Pour avoir plus d'informations, consultez  
le document « LA PRÉVENTION DU  
STRESS CAUSÉ PAR LA CHALEUR SUR  
LES LIEUX DE TRAVAIL » publié par le  
**Comité de coordination de la Région  
Émilie-Romagne** en application de l'art. 7  
de la loi 81/08 avec qui a été également  
rédigée cette brochure.



Multilingual material

Textes rédigés en collaboration  
avec l'entreprise Usl de Bologne



# PRÉVENTION DES RISQUES CAUSÉS PAR LA CHALEUR SUR LES CHANTIERS

“ Pendant l’été, les périodes de fortes chaleur sont plus fréquentes et plus longues, on parle de **vagues de chaleur**. L’organisme est alors exposé au **stress causé par la chaleur** et les **salariés qui travaillent à l’extérieur**, en particulier ceux du bâtiment, courent plus de risque car ils sont directement exposés au soleil et qu’ils ont une activité physique intense. Certaines pathologies et **conditions favorisant la déshydratation** peuvent augmenter les risques sanitaires et les accidents ”

“ Quelques **mesures simples de prévention** à faire respecter aux salariés et aux employeurs après évaluation du risque de forte chaleur peuvent éviter l’exposition au stress et ses conséquences les plus graves. ”

## SALARIÉS

**Buvez peu et souvent**, même si vous n’avez pas soif



Mangez **léger**

**Ne buvez pas d’alcool**



**Portez des vêtements légers** de couleur claire

**Netravaillez pas torse nu**

**Ne travaillez pas tête nue**



Faites des **pauses à l’ombre** même si vous n’êtes pas fatigué

**Rafrâchissez-vous régulièrement** en vous aspergeant d’eau



Si possible, **ne travaillez pas seuls**

**Si vous vous sentez mal**, avertissez vos collègues, déplacez-vous dans un lieu frais et aspergez-vous avec de l’eau fraîche



## EMPLOYEURS

### ORGANISATION DU CHANTIER



Exploitez les heures **les moins chaudes** pour les travaux au soleil

**Augmentez progressivement** la charge de travail exposé à la chaleur pour favoriser l’acclimatation des salariés



**Prévoyez des rotations** pour les travaux les plus lourds

**Prévoyez des pauses courtes mais fréquentes**

Préparez des espaces ombragés



**Donnez aux salariés de l’eau potable à température ambiante** mais pas trop froide

**Évitez de faire travailler les salariés seuls**

**Donnez-leur des vêtements respirants** et de couleur claire



**Soyez attentif** aux salariés qui ont **des besoins spécifiques**

**Informez vos salariés** des mesures de **prévention** et aidez-les à les respecter !

